



Tu t'installés ?

[SUIS LE
GUIDE!]

LES DISPOSITIFS
DE L'INSTALLATION AGRICOLE
EN CHARENTE MARITIME



• GAB 17 •



ADEAR
TERRE-MER



Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne



COLLECTIF
FERMES URBAINES



S'installer? Se former!
Quoi? Qui? Quand?



S'informer et s'entourer

Qu'il s'agisse d'un rapide déclic ou d'une lente éclosion, le projet d'installation est toujours un grand moment d'exaltation ! C'est le moment de voguer à travers notre campagne pour canoter de **visites de fermes en stages d'immersion** afin d'y découvrir ce que revêt, EN VRAI, le métier de paysan-ne.

Ces visites confirment votre envie d'agriculture ? Vient alors la phase des méandres administratifs du parcours à l'installation. N'ayez crainte ! L'horizon vous paraîtra soudain plus clair après une présentation du parcours par le **PAI** et lors des **cafés installation**.

Le parcours installation 3P vous permettra de préciser votre projet et vos besoins en formation.

Entre **rendez-vous collectifs** et **accompagnement individuel**, vous aurez de multiples occasions de mieux comprendre ce qu'implique une installation agricole, d'affiner vos choix, de rencontrer vos collègues, de dimensionner votre projet et de créer des synergies !

Se former

Une formation (courte ou longue) est un investissement incontournable pour une installation agricole pérenne. Dans ce cadre, une expérience de terrain serait bienvenue ? **Le parcours PPP peut favoriser ces expériences.**

Pratiquer

Une expérience de terrain serait bénéfique ? Stage, parrainage, salariat ou espace test vous permettent de vous tester ou de vous installer progressivement, en conditions sécurisées et réversibles.

Une fois installé-e, des difficultés peuvent arriver sans crier gare. Profitez d'un conseil individuel et/ou de l'expérience du réseau « de tutorat » via **Maîtrise des Pratiques**, car l'expérience est une chose qu'on acquiert juste après en avoir eu besoin (sauf ici !).

À l'issue de ce parcours riche de rencontres et de découvertes, vous serez enfin prêt-e à exercer ce métier à la fois passionnant et complexe.

Pour autant, le voyage ne s'arrête pas là, nos réseaux s'attellent à tisser inlassablement des liens solidaires entre nous tou-te-s : paysan-ne-s et porteur-se-s de projet, vieux-illes et jeunes, de toutes filières !

S'informer et s'entourer

Découverte des fermes du territoire



Des visites de fermes de démonstrations et chantiers participatifs sont régulièrement organisés pour partager expérience et savoir-faire et vous aider à construire ou affiner votre projet.

Contact : Terre de Liens (TDL), GAB17, Collectifs fermes urbaines (CFU)

PAI : Point Accueil Installation

Porte d'entrée du Parcours d'Installation, ce 1^{er} rendez-vous vous permet de connaître toutes les étapes du parcours à l'installation, ses démarches et les structures qui vous accompagnent.

Contact PAI 17 : Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime (CA 17)

Rendez-vous PPP

Ces rendez-vous permettent de faire l'état des lieux du projet et de déterminer ensemble les compétences manquantes pour le mener à bien. Cette étape permet l'éligibilité au fond de formation VIVEA et aux aides à l'installation.

Contact : GAB 17, CA 17, Afipar

Café installation et RDVs collectifs

Les cafés installation, les rencontres de secteur bio et les apéros porteurs de projets sont des moments conviviaux... On y aborde également des thématiques spécifiques (foncier, statuts, accès à l'eau...). L'occasion de poser toutes vos questions relatives à l'installation et d'échanger avec d'autres porteur-se-s de projet, des paysans et paysannes et des expert-es du monde agricole.

Contact : ADEAR TerreMer et CFU, GAB 17

Recherche de foncier

Répertoire Départ Installation (RDI) : www.repertoireinstallation.com

Agribiolien : www.agribiolien.fr/

SAFER : 2 sites à consulter : www.saferna.fr et www.proprietes-rurales.com/

Vous n'avez souvent que 15 jours pour candidater !

Portage foncier : SAFER-Région, banques, ...

Terre de Liens : www.objectif-terres.org. Acquisition de foncier pour une mise en bail sur un projet bio.

Le **GAB 17** réalise une veille foncière.

Des collectivités proposent également des baux sur du foncier agricole. N'hésitez pas à les contacter.

Groupe Foncier Local (La Rochelle Aunis Ré, CARO...) : plusieurs fois par an, les acteurs de l'installation et collectivités se réunissent pour aider des porteur-se-s de projet dans leur recherche.

Le diagnostic de site : vérifier que le terrain est adapté à votre projet (zonage, irrigation, pédologie...).

S'installer en Bio



Une expertise terrain, un point sur les aspects réglementaires, administratifs et financiers du passage en bio et une simulation technico-économique peuvent vous être proposés.

Contact : GAB 17, CA 17

Se former

Formations diplômantes

En Charente-Maritime, plusieurs organismes proposent des formations diplômantes (BPRLFFP, Bac Pro, Transformations alimentaires...) :

• Agrocampus, EPLEFPA de Saintonge :

www.agrocampus17.fr/index.php?id=formations

• MFR de St Germain de Marencennes :

<https://mfr-saintgermain.fr/>

• ENILIA Surgères : <https://enilia-ensmic.fr/formations/>

Et beaucoup d'autres dans les départements voisins ou à distance...

Formations courtes

Financement possible via le VIVEA avant l'installation uniquement si passage de l'entretien PPP et formations préconisées

• Catalogue du réseau bio :

bionouvelleaquitaine.com/se-former

• Catalogue du réseau CIVAM :

civam.org/catalogue-des-formations

• Catalogue du réseau Chambres d'Agriculture : cmds.chambres-agriculture.fr/se-former

• Informations sur les projets et accompagnements de l'AFIPAR : afipar.org

Beaucoup d'autres organismes agricoles proposent des formations financées -ou non- par le VIVEA.

Groupes d'échanges

Des groupes d'échanges existent au GAB 17, dans les CIVAM, dans les Chambres d'Agriculture (et d'autres !) afin que les agriculteurs-trices puissent échanger sur leurs différentes pratiques.

Pratiquer

Stages en milieu agricole

Des stages peuvent être réalisés sur les fermes, des périodes de mises en situation avec France Travail (le PMSMP), du Woofing, des chantiers participatifs...

Devenir salarié-e agricole

Pour une seule ferme ou via les services de remplacement : MSA, ANEFA, AIDER 17 (www.agriemploi17.fr/), ...

Espace-test agricole



Ce dispositif s'adresse aux porteur-se-s de projet avec un projet défini et une expérience significative en agriculture. L'objectif est de tester un projet agricole et d'acquies de l'expérience en conditions réelles mais dans un cadre réversible, durant une période de 1 à 3 ans. L'hébergement fiscal, social et juridique de l'activité est assuré par une couveuse d'entreprise via un contrat CAPE. Il peut être effectué chez soi ou sur un lieu mis à disposition par un-e agriculteur-trice ou une collectivité.

Contact : Champs du Partage (<https://www.champsdupartage.com>)

Stage parrainage

Ce dispositif est destiné aux porteur-se-s de projet "Hors Cadre Familial" avec demande de DNJA (Dotation Nouveaux et Jeunes Agriculteurs), sous statut de stagiaire de la formation professionnelle. Il vise à tester une association ou une reprise d'exploitation.

Contact : Chambre d'Agriculture, Carole Begaud

Maîtrise des Pratiques



Destiné aux personnes installées depuis moins de 2 ans OU en espace test avec projet agricole OU en parrainage, ce dispositif consiste en un suivi personnalisé sur votre ferme par un-e agriculteur-trice expérimenté-e.

Contact : GAB 17, Karine Trouillard

Contacts pour votre projet d'installation !

GAB 17

Karine TROUILLARD

06 75 83 17 22

k.trouillard17@bionouvelleaquitaine.com



• GAB 17 •

ADEAR Terre-Mer

Ludovic MOREAUX

06 77 25 24 55

adearterremer17@gmail.com



Champs du Partage

Mélissa BACLE

07 52 02 59 95

champsdupartage.mb@gmail.com



Terre de Liens (TDL)

Ivette MADRID et Céline RENARD

05 45 67 79 46

pc@terredeliens.org



Collectif Fermes Urbaines (CFU)

Maggy LÉVÉQUE

06 88 22 31 73

maggy.leveque@collectiffermesurbaines.fr



PAI

3 Bd de Vladimir, 17100 SAINTES

07 63 00 22 12



Chambre d'agriculture 17 (CA 17)

Anne LAPERRUQUE

05 46 93 70 20

